FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

BILAN 2023-Revu KPMG

Assemblée Générale 2023 – 23 mars 2024

BANQUE POPULAIRE
PARTENAIRE MAJEUR

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - www.ffvoile.fr

Actif

			Exercice 2023			Exercice précédent
			Montant brut	Dépréciation	Montant net	au 31/12/2022
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et de développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	725 825	720 401	5 423	13 603
		Immobilisations Incoporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours	7 535		7 535	
		Avances et acomptes				
		TOTAL	733 360	720 401	12 959	13 603
	Immobilisations corporelles	Terrains	775 469		775 469	775 469
		Constructions	3 157 660	2 118 904	1 038 757	1 055 911
		Inst. techniques, mat. out. Industriels	8 229 439	7 335 149	894 290	1 178 318
		Autres Immobilisations incorporelles				
		Immobilisations corporelles en cours	29 437		29 437	18 668
		Avances et acomptes				
		Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
		TOTAL	12 192 006	9 454 052	2 737 954	3 028 366
	Immobilisations financières	Participations	67 303		67 303	67 303
		Parts Bred				
		Parts SVIF				
		Créances rattachées à des participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts	123 000		123 000	77 500
		Avances Permanentes				
		Autres immobilisations financières	8 464		8 464	9 836
		Depots & Cautionnements				
		TOTAL	198 767	-	198 767	154 639
TOTAL I			**13 124 133**	**10 174 454**	**2 949 679**	**3 196 608**
Actif circulant	Stock et encours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services		-		
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	144 012	31 401	112 611	94 241
		Stocks				
		TOTAL	144 012	31 401	112 611	94 241
		Acomptes s/frais				
		Acomptes fournisseurs				
		TOTAL	-		-	-
	Créances	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 086 292	172 028	914 264	427 561
		Clubs débiteurs & Clubs en prélèvements			-	-
		Clubs douteux			-	-
		Clients			-	-
		Clients Douteux			-	-
		Clients Factures à établir			-	-
		Créances reçues par legs ou donations	-	-	-	-
		Autres créances	1 009 877	-	1 009 877	721 849
		TOTAL	2 096 169	172 028	1 924 141	1 149 410
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	517 934		517 934	1 501 159
		Charges constatées d'avance	208 210		208 210	129 505
TOTAL II			**2 966 325**	**203 430**	**2 762 895**	**2 874 315**
Frais d'émission d'emprunt (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion - Actif (V)						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II)			**16 090 458**	**10 377 884**	**5 712 574**	**6 070 923**
Engagements donnés		Legs nets à réaliser				
		Acceptés par les organes statuairement compétents				
		Autorisés par l'organe de tutelle				

Passif (avant répartition)

		Exercice 2023	Exercice précédent
Fonds propres – Sans droit de reprise	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires	2 092 825	2 092 825
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds associatifs		
Fonds propres – Avec droit de reprise	**Fonds propres avec droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
Fonds propres	Ecarts de réévaluation		
Fonds propres – Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles		0
	Réserves pour projet de l'entité		
	Réserves		
	Autres		
Fonds propres	Report à nouveau	-130 075	-140 060
Fonds propres	Excédent ou Déficit de l'exercice	10 267	9 985
	SITUATION NETTE	***1 973 018***	***1 962 751***
Fonds propres – Autres fonds	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	289 414	452 366
	Quote Part Subvention d'Investissement MS/CNSD		
	TOTAL I	**2 262 432**	**2 415 116**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés MS		
	Fonds dédiés	134 142	679 891
	TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES II	**134 142**	**679 891**
Provisions	Provisions pour risques	0	40 000
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS III	**0**	**40 000**
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	44 084	81 484
	Emprunts		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Banque - BPCA		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 409 847	718 813
	Dettes fournisseurs - echanges de biens		
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	811 172	758 043
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	176 258	460 707
	Avances sur commandes licences et autres		
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	874 640	916 870
	TOTAL IV	**3 316 001**	**2 935 916**
	ECART DE CONVERSION PASSIF V		
	TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV+V)	**5 712 574**	**6 070 923**
	(2)Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3)Dont emprunts participatifs		
Engagements reçus			

Compte de résultat

		Exercice 2023	Exercice 2022
Produits d'exploitation	Cotisations	6 737 973	6 427 721
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	631 208	686 284
	dont ventes de dons en nature	-	-
	Ventes de prestations	2 667 266	2 455 144
	dont partenariats	*1 393 239*	*1 271 512*
	Ventes de marchandises		
	Production vendue, de services		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Subvention d'exploitation		
	Concours publics et subventions d'exploitation	4 329 303	4 017 482
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	-	-
	Mécénats	-	-
	Legs, donations et assurances-vie	-	100 000
	Contributions financières	16 959	-
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	363 291	204 598
	Utilisations des fonds dédiés	633 060	1 395 558
	Autres produits	29 702	7 643
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	15 408 762	15 294 428
Charges d'exploitation	Marchandises — Achats	766 102	647 289
	Marchandises — Achats de la Boutique		
	Variation de stocks	- 28 012	31 721
	Matières premières et autres approvisionnements — Achats		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	7 417 317	7 083 268
	Aides Financières	2 546 732	3 164 380
	Impôts, taxes et versements assimilés	287 729	293 175
	Salaires et traitements	2 429 031	2 252 858
	Charges sociales	822 976	760 120
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	860 581	776 481
	Dotations aux amortissements sur immobilisations	-	
	Dotations aux provisions	31 401	61 759
	Dotations aux provisions sur actif circulant	-	
	Subventions versées par l'association		
	Reports en fonds dédiés	87 311	-
	Autres charges, d'exploitation	542 711	603 915
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	15 763 880	15 674 966
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		**- 355 117**	**- 380 537**
Produits financiers	Produits financiers de participations	7 407	11 111
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 456	2 347
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	9 864	13 458
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	1 483	911
	Différences négatives de change	115	242
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	1 598	1 153
RESULTAT FINANCIER (III-IV)		**8 266**	**12 305**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV)		**- 346 852**	**- 368 232**

Compte de résultat (suite)

		Exercice 2023	Exercice 2022
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	560 494	381 341
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	42 500	0
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	602 994	381 341
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	169	3 072
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	202 172	51
	Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	98	0
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELS VI	202 438	3 123
	RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**400 556**	**378 218**
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)		937	0
Engagements réalisés avec les subventions du Ministère N-1			
Report des subventions du Ministère non utilisées			
	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	**15 979 120**	**15 689 227**
	TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	**15 968 853**	**15 679 242**
	EXCEDENT OU DEFICIT	**10 267**	**9 985**
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			

Commentaires sur les résultats 2023 de la Fédération Française de Voile

de l'exercice 2023 arrêté au 31 décembre 2023

L'exercice 2023 a été caractérisé par les faits d'importance significative suivants.

La hausse de licences et notamment les licences adultes. En 2023, la FFVoile a eu une croissance des ventes licences de 5 % en valeur, principalement portée par l'augmentation des licences adultes (57 217 en 2023 versus 54 737 en 2022). Cette reprise d'activité a permis d'atteindre un niveau de licences supérieure à 2019 hors les conventions avec UPCA et les Glénans. Ces deux conventions ont apporté 44K unités des Passeport voile en 2023 versus zéro en 2022 quand ces conventions étaient en négociation de renouvellement. Par ailleurs, le service Développement a signé plusieurs conventions d'appel à projet portant son activité à un niveau historique d'actions en 2023. Par ailleurs, la troisième vague du projet la Mer est à Vous s'est achevée en 2023 consommant le reliquat de la subvention relative à ce projet et ainsi diminuant le niveau de trésorerie globale de la FFVoile.

BILAN ET FLUX DE TRÉSORERIE DE L'ANNEE 2023

Les montants de l'actif et du passif s'élèvent à 5'713 k€ à fin 2023 contre 6'071 k€ à fin 2022, soit une baisse de 358 k€ due notamment à la consommation de fonds dédiés de 633 k€ relative au projet La Mer est à Vous (LMV) qui impact l'actif du bilan avec la diminution de la trésorerie et le passif du bilan avec la diminution des subventions d'exploitation.

La trésorerie nette (disponibilités moins dette bancaire) passe de 1'420 k€ fin 2022 à 474 k€ fin 2023, soit un flux négatif de trésorerie sur la période de -946 K€ (dont -734 k€ en provenance de LMV). Les créances sont en hausse en 2023 en passant de 428 k€ fin 2022 à 914 k€ fin 2023. Par ailleurs, le délai de paiement des fournisseurs augmente passant de 31 jours fin 2022 à 61 jours fin 2023. Le compte fournisseur augmente de 719 k€ fin 2022 à 1'410 k€ fin 2023, soit une hausse de 691 k€.

RESULTATS DE L'ANNEE 2023

Le compte de résultat utilisant les Produits et Charges par nature, c'est-à-dire selon l'optique de Comptabilité Générale, montre un total de Produits d'Exploitation égal à 15'409 k€ et de Charges de 15'764 k€ dégageant un Résultat d'Exploitation en perte de 355 k€. Cette perte s'explique en premier lieu par la prise en compte de la quote-part de Subvention d'Investissement de 560 k€ en Produits Exceptionnels, imposée par le Plan Comptable. En réalité cette quote-part de subvention d'investissement n'a pas un caractère exceptionnel au sens économique car elle exprime la part des subventions d'investissements reçues en 2023 et les exercices précédents, qui a été utilisée durant cet exercice 2023, part calculée sur la base de la dotation aux amortissements (qui se trouve dans le Résultat d'Exploitation) liée à ces investissements. Au total, le Résultat Exceptionnel montre un profit de 358 K€ après prise en compte d'une perte exceptionnelle de 202 K€.

Le Résultat Financier montre un produit de 8 k€ grâce au dividende reçu de la participation SVIF.

Compte tenu du Résultat Exceptionnel Net de 358 k€, solde excédentaire grâce au traitement comptable de la quote-part des Subventions d'Investissement, l'impôt sur les bénéfices est à zéro, le résultat net de l'exercice 2023 se situe à 10 k€, le même résultat net qu'en 2022.

Sur la base de la comptabilité analytique destinée à refléter les différentes actions budgétaires et à rendre compte au Ministère des Sports de l'emploi des subventions, le résultat de l'exercice 2023 dégage un résultat net de 10 k€ euros après impôt, résultat identique et cohérente avec celui de la comptabilité générale.

RESULTATS DE L'ANNEE 2023 suite

Les Produits totaux s'élèvent à 15'979 k euros pour une prévision 2023 de 15'114 k euros, telle qu'elle avait été approuvée lors de l'Assemblée Générale de mars 2023 (le « Budget »).

Le poste « licences » d'un montant de 6'366 k€ est en hausse par rapport à 6'100 k€ en 2022 et en ligne avec le Budget prévu à hauteur de 6'432 k€. La hausse de recettes de licences en 2023 par rapport à 2022 s'explique par une hausse du nombre de licences adultes de 2'480 d'une part et une hausse des licences temporaires d'autre part. Les licences Jeunes sont en légère baisse (-0,9% versus 2022) alors que les Passports Voiles sont en forte hausse (+42 K) avec le renouvellement des conventions UCPA et les Glénans.

Le nombre total de licences (y compris les passeports voiles et les titres de participations) délivrées en 2023 s'élève à 323'361 contre 278'581 en 2022, soit une hausse de 44'780 licences, grâce notamment aux licences adultes et aux conventions UCPA et les Glénans.

Les cotisations Clubs et Cartes de Publicité sont au total de 397 k€, en hausse par rapport à 2022 de 14 k€ et en ligne avec le Budget.

Les produits des partenariats s'élèvent à 1'393 k€, en ligne avec 2022 et en légère hausse versus le Budget. Cet écart s'explique par un complément de l'enveloppe partenaire Banque Populaire pour 50 k€.

Le Chiffre d'Affaires de la Boutique s'élève à 561 k€ des produits (hors ventes internes) en baisse par rapport à 2022 de 140 k€ mais proche du budget. Cependant, la marge nette de la boutique est proche de zéro en 2023.

Au niveau des grandes épreuves en 2023, la Semaine Olympique Française (SOF) a eu plus des participants que prévus dans le budget avec une activité de 476 k€, en hausse de 90 k€ versus le budget. Avec 666 bateaux participants et plus de 66 nations, la SOF continue son succès au niveau des Grandes Épreuves internationales du circuit des séries Olympique.

Les concours publics et subventions du Ministère des Sports se sont élevées à 4'329 k€ en hausse avec 2022 lorsque les subventions étaient à hauteur de 4'017 k€. La hausse en 2023 s'explique notamment par la préparation des Jeux Olympiques à Paris.

Le total des Charges s'élève à 15'969 k€ pour une prévision de 15'110 k€ et un réel 2022 de 15'679 k€.

Les dépenses du service « Vie Fédérale et Activités Transverses » se montent à 9'522 k€, en hausse avec la prévision budgétaire (8'834 k€) et le réel 2022 de 8'827 k€.

Les principaux postes de ce service sont :

- -les ristournes aux ligues ainsi que l'assurance des licences pour 3'115 k€
- -les ressources humaines avec les salaires et le complément d'indemnité des CTS pour 2'917 k€
- -le service communication avec les dépenses relatives aux partenariats pour 1'130 k€

Les dépenses de la « Haute Performance » s'élèvent à 2'814 k€ (hors les dotations aux amortissements relatives aux plans bateaux), soit une hausse par rapport à la prévision de 257 k€ principalement en raison des conventions plus fortes que prévues dans le budget.

RESULTATS DE L'ANNEE 2023 suite

Les charges du service « Pratiques Sportives » s'élèvent à 572 k€ en légère baisse avec le Budget à cause d'une attribution des fonds du Ministères moins forte que prévue 124 k€. La baisse en 2023 versus 2022 (soit -102 k€) s'explique de la même manière ; une attribution moins forte du contrat de Performance.

Les dépenses du service « Développement » s'élèvent à 956 k€ en ligne avec le Budget et en hausse par rapport au 2022 de 200 k€. Le service a pu exécuter et déployer les fonds mises à leur disposition de leur Budget en 2023 et en outre, répondre à plusieurs appels à projets.

Le résultat net est de +10 k euros en ligne avec le Budget et le réel 2022

FONDS ASSOCIATIFS ET AFFECTATION DES RESULTATS DE L'ANNEE 2023

Il sera proposé au vote de l'Assemblée générale d'affecter le résultat net après impôt en reports à nouveau.

en k euro au 31 décembre 2023	Avant affectation du résultat	Proposition d'affectation	Après affectation du résultat
Fonds propres statutaires	2,093		2,093
Réserves	0	0	0
Report à Nouveau	(130)	10	(120)
Résultat de l'exercice	10		
Situation Nette	1,973	10	1,973
Subvention d'investisseme	289		289
Fonds associatifs	2,262		2,262

Le montant des investissements s'élève à 936 k€, en hausse avec la prévision du fait de 349 k€ des appels à projet du service Développement non-prévus dans le budget. Par rapport aux investissements 2022, l'année 2023 est en légère baisse de 61 k€ notamment avec des investissements Haute Performance en baisse.

Globalement la situation financière de la fédération reste saine avec un total de fonds associatifs de 2'262k€, soit 43% du total bilan hors la trésorerie nette.

Le 7 mars, 2024

Le Trésorier
Fédération Française de Voile
Edward RUSSO

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE
17, Rue Henri Bocquillon
75015 PARIS

ANNEXE

AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS 31 DECEMBRE 2023

(MONTANT EXPRIME EN EUROS)

SOMMAIRE

A –INFORMATIONS :

1. OBJET SOCIAL

2. NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES

B – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE :

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES :

A. PRINCIPES GENERAUX

B. COMPARABILITE DES COMPTES :

1. CHANGEMENTS DE METHODES
2. CHANGEMENTS D'ESTIMATION
3. CORRECTION D'ERREURS
4. DEROGATIONS

C – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN :

1. BILAN ACTIF
2. BILAN PASSIF

D – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

E – AUTRES INFORMATIONS

A – INFORMATIONS

1- Objet Social

L'objet social de notre Fédération est décrit ainsi dans les statuts :

« La FFVoile a pour objet d'encourager, de promouvoir, de développer, d'animer, d'enseigner, d'encadrer, d'organiser et de contrôler dans la limite de ses prérogatives le sport de la voile sous toutes ses formes de pratiques, que celles-ci soient à visée de compétition, de loisir, de pratique éducative et sociale ou d'intérêt touristique »

2- Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Elle a pour objet directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une ou plusieurs structures créées à cet effet :

- de défendre les intérêts de tous les pratiquants, de les informer et de représenter ceux qui adhérent à la FFVoile, par l'intermédiaire des membres affiliés ;
- de favoriser la création de ces membres, de soutenir leurs efforts de développement et d'établir entre eux des relations amicales ;
- de défendre les intérêts de ces membres et de les représenter, en France et à l'étranger ;
- d'établir les règlements techniques et/ou sportifs des disciplines et pratiques de la voile ;
- de coordonner l'action de toutes les personnes morales et physiques qui s'intéressent à la pratique de la voile, afin de les soutenir auprès des pouvoirs publics, des autorités, des fédérations, et des organismes français et étrangers ;
- de développer, d'organiser, et de promouvoir les pratiques de loisir, touristiques et autres, liées à la voile en y incluant toute opération compatible avec l'objet de la FFVoile qui s'y rapporte et contribue à sa réalisation et dans ce cadre, vendre ou offrir à la vente tous produits, services ou activités liés à la voile.

Elle établit tous les règlements concernant les activités qu'elle régit, coordonne ou favorise. Elle œuvre pour garantir le respect des règles sportives internationales et nationales, de l'esprit et de la déontologie sportive en voile.

Elle œuvre au respect du règlement international pour prévenir les abordages en mer (RIPAM), de l'esprit de responsabilité et de solidarité des plaisanciers à la voile, notamment par la formation et l'information.

Elle collabore dans son domaine et par ses compétences aux actions des pouvoirs publics qui vont dans le sens de son objet.

3- Descriptions des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités d'écriture au paragraphe précédent sont les suivants :

- Les investissements engagés au titre du Contrat pluriannuel de Développement
- Les investissements engagés au titre du Contrat de Performance
- Les investissements engagés au titre du Projet d'Insertion, La Mer est à vous
- Les investissements de l'ensemble des ressources humaines, pour les projets directs de la Fédération.

B – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a été caractérisé par les faits d'importance significative suivants :

Les licences enregistrent une hausse de 5%, soit une hausse chiffre d'affaires de 300 k€.

L'année 2023 voit s'achever la troisième vague du projet la mer est à vous, qui se traduit dans la comptabilité par une reprise de fonds dédiés de 633 k€.

Avec la fin de la troisième vague du projet la mer est à vous, la fédération voit sa trésorerie se dégrader. Le solde au 31/12 est de 518 k€ contre 1 501 k€ au 31/12/2022 (dont 734 k€ de la mer est à vous).

➢ FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A ce jour, aucun fait particulier intervenu après les clôtures des comptes ne nécessite leurs traductions dans les comptes annuels au 31 décembre 2023.

2- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

A. PRINCIPES GENERAUX

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 201806 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

B. COMPARABILITE DES COMPTES

1. CHANGEMENTS DE METHODES

Néant

2. CHANGEMENTS D'ESTIMATION

Néant

3. CORRECTION D'ERREURS

Subvention « La Mer est à vous » :

Les salaires des personnels intervenant sur le projet « La Mer est à vous » n'ont pas été intégrés dans la reprise de fonds dédiés 2022 pour 100 k€. Cette reprise a été faite courant 2023.

Subventions d'investissement :

D'anciennes subventions d'investissement n'ayant pas été intégralement amorties, un produit exceptionnel a été comptabilisé à hauteur de 228 k€.

Amortissement dérogatoire :

Du fait d'un mauvais paramétrage du logiciel d'immobilisation, des reprises d'amortissements dérogatoires ont été comptabilisés à tort. Une correction a donc été effectuée à hauteur de 184 k€.

4. DEROGATIONS

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

MODE D'AMORTISSEMENT

Durées moyennes d'amortissement pour les postes suivants

Nature des biens		Taux
Voitures particulières		3 ans
Camions		3 ans
Remorques		3 ans
Vedettes		3 ans
Moteurs		3 ans
Planche à voile – Hommes/Femmes 9.5 et 8.5		1 an
Voiliers des Collectifs		
470 Hommes et Femmes		1 an
49er Hommes et Femmes		1 an
Laser – Laser Radial		1 an
Finn		2 ans
Nacra		2 ans
Quillards autres		3 ans
Matériel Nautique divers		
Matériel Audiovisuel		5 ans
Matériel informatique		3 ans
Matériel de bureau		5 ans
Matériel Médical		5 ans
Gros œuvre		60 ans
Menuiserie extérieure		20 ans
Technique (chauffage, électricité, plomberie…)		12 ans
Agencements, sols et revêtements		10 ans

C – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1 – BILAN ACTIF

Note n°1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2023					
	Solde au 31/12/2022	**Acquisitions 23**	**Sorties 23**	**Transfert 23**	**Solde au 31/12/2023**
CONCESSIONS, BREVET, LICENCES, MARQUES, PROCEDES, LOGICIELS, DROITS	725 825				725 825
TERRAIN	775 469				775 469
CONSTRUCTIONS	3 141 729	15 931			3 157 660
INST. TECHNIQUES, MAT.OUT INDUSTRIELS	7 846 409	636671	253 640		8 229 439
IMMOBILISATIONS EN COURS	18 668	19 024	719		36 972
	12 508 100	**671626**	**254 360**	**-**	**12 925 365**

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2023					
	Solde au 31.12.22	**Dotations 23**	**Reprises 23**	**Transfert**	**Solde au 31.12.23**
CONCESSIONS, BREVET, LICENCES, MARQUES, PROCEDES, LOGICIELS, DROITS	712 222	8 180			720 402
CONSTRUCTIONS	3 219 854	44 512			3 264 366
INST. TECHNIQUES, MAT. OUT. INDUSTRIELS	5 534 055	820 064	164 433		6 189 686
TOTAL	**9 466 131**	**872 756**	**164 433**		**10 174 454**

Note n° 2 : Coût d'Emprunt

Notre entité n'intègre aucun cout d'emprunt à l'actif.

- INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Note n° 3 : Immobilisations financières

Immobilisations financières	Montant Brut
Autres Immobilisations Financières	8 464
Dépôt de garantie / Cautions	
- Autres	4 364
dont Cabinet Laugier Fine	1 800
dont Mr Axel Dumont	2 300
Prêts (Avances Permanentes de Frais)	73 000
Avance de trésorerie (BREST ULTIM SAILING) (1)	50 000
TOTAL	**131 463**

(1) La FFVOILE souhaite soutenir financièrement Ultim Sailing dans le cadre de l'organisation du Tour Voile. Ce soutien s'inscrit dans la volonté, pour la FFVOILE, de relancer un événement phare du circuit de voile habitable et de contribuer à la formation des jeunes coureurs de la filière.

Note n° 4 : Titres immobilisés

La Fédération Française de Voile détient des participations pour une valeur de 19 200 euros dans la société SVIF, agence de voyages (pas de dépréciation par rapport à l'exercice précédent).
La Fédération Française de Voile a souscrit 4367 parts sociales au prix unitaire de 10 € soit 43 670 euros auprès de la BRED Banque Populaire lors de l'augmentation de capital de cette dernière qui, au 31/12/2022 ont une valeur de 48 103 € (pas de dépréciation par rapport à l'exercice précédent).
Au 31/12/2023 la valeur du portefeuille est estimée à 50.7 K€

Ce sont des parts sociales non cotées en bourse, réservées aux titulaires d'un compte BRED.

Titres Immobilisés - Immobilisations Financières	Valeur au Bilan 31/12/2023
Participations dans la société SVIF (Agences de Voyages)	19 200
Parts sociales BRED (Banque)	48 103
TOTAL	**67 303**

Note n°5 : Stocks

Un stock a été constitué au 31 décembre 2023 pour une valeur de 144K€ (valeur brute).

Une analyse sur la rotation des stocks a été effectuée au 31/12/2023, de cette analyse résulte une provision.

Cette provision est de 31 k€.

Note n° 6 : Acomptes Fournisseurs et Acomptes sur frais

CREANCES A MOINS D'UN AN	BRUT
AVOIRS NON RECUS	NEANT
€	NEANT

Note n°7 : Clients et Clients Douteux

CREANCES A MOINS D'UN AN	BRUT	PROVISION POUR DEPRECIATION
CLUBS DEBITEURS YC CLUBS EN PRELEVEMENT CLUBS DOUTEUX	563 425	124 853
CLIENTS	437 372	47 175
CLIENTS, FACTURES A ETABLIR	84 996	-
CLIENTS DOUTEUX	500	-
	1 086 292	172 028

Les 744K€ pour créances douteuses concernant les partenaires extérieurs au « réseau » de la Fédération Française de voile sont définies selon la méthode suivante :

- 80% pour les créances supérieures à 360 jours
- 50% pour les créances entre 180 & 360 jours
- 20% pour les créances entre 60 & 180 jours

Cette provision est considérée comme une charge non déductible fiscalement.

Note n° 8 : Autres Créances

AUTRES CREANCES	Montant	Dépréciations
Subventions à Recevoir	749 546	
Produits à Recevoir	184 579	
Personnel (Acompte)	798	
Tva à Récupérer	40 731	
Fournisseurs Débiteurs	-	
Créances Fiscales & Sociales	1 602	
Fournisseurs Echanges	-	
Acompte S/ Commande Fournisseurs	32 620	
Autres Créances Diverses des Clubs	0	
TOTAL	**1 009 877**	

Note n° 9 : Autres Disponibilités

AUTRES DISPONIBILITES	BRUT
BRED - CYBER PLUS (paiements en ligne)	5 324
BRED	202 597
CIC	78 157
WORMSER BANQUE (JENJI – CB Virtuelle)	10 366
LIVRET B	221 004
CAISSE	485
TOTAL	517 934

Note n°10 : Etats des Créances

Etat des Créances	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances Rattachées à des Participations			
Créances Clients, usagers & Comptes rattachés			
-> Clients Douteux & Litigieux	500	500	
->Autres Créances Clients	1 000 796	1 000 796	
->Factures à établir	84 996	84 996	
Autres Créances			
-> Subvention à recevoir ANS	-	-	
-> Subvention à recevoir PIC	402 646	402 646	
-> Subvention à recevoir CNOSF	10 000	10 000	
-> Autre subvention à recevoir	321 900	321 900	
-> Subvention à recevoir CG SWC	15 000	15 000	
-> TVA	40 730	40 730	
-> ETAT			
-> DIVERS			
Charges Constatées d'avance	208 210	206 876	1 334
TOTAL	**2 084 778**	**2 083 444**	**1 334**

Note n° 11 : Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	BRUT
ABONNEMENT AUTRES	1 025
ABONNEMENT DOCUMENTATION	1 567
ASSURANCES	5 296
BILLETERIE JO	63 872
CHARGES DE COPROPRIETE	20 399
CHARGES LOCATIVES	563
DIVERS	19 803
FORMATION CONTINUE	2 096
INFORMATIQUE	60 234
INSCRIPTIONS	16 204
LOCATION COPIEURS	2 891
MAINTENANCE	5 329
TELEPHONE/AFFRANCHISSEMENT	4 254
VOYAGES	4 677
	208 210

2 - BILAN PASSIF

Note n° 12 : Fonds Propres

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d'une stipulation du tiers financeur est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement n°2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds Propres sans droit de reprise	2 092 825							2 092 825
Fonds Propres avec doit de reprise								
Ecart de Réévaluation								
Réserves								
Report à Nouveau	- 140 060			9 985				- 130 075
Excédent ou déficit de l'Exercice	9 985	9 985		10 267				10 267
Dotations consomptibles								
Subventions d'Investissement	452 366			342 795		505 747		289 414
Provisions réglementées								
TOTAL	**2 415 116**	**9 985**		**363 047**		**505 747**		**2 262 432**

Note n°13 : Provisions pour risques

Une provision pour risque a été passé pour un montant de 40K€ à la fin de l'exercice 2022.
18 k€ ont été utilisées sur l'exercice 2023. La provision a donc été reprise.

Aucune provision pour risque n'a été comptabilisée sur l'exercice 2023

Note n°14 : Fonds dédiés

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par

l'entité envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « reports en fonds dédiés » et au passif du bilan sous le compte « fonds dédiés ».

Cette disposition s'applique aussi pour les contributions financières, les dons et autres ressources liées à la générosité du public.

VARIATION DES FONDS DEDIES			UTILISATIONS			A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
ISSUS DE :	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Montant global	dont remboursements	Transferts	Montant global	Dont fonds dédies correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	679 891	-	633 060	-	37 000	83 831	-
ANS					*37 000*	*37 000*	
PIC - LMV - FIM - IMPACT 2024	*679 891*		*633 060*			*46 831*	
Contribution Financières et d'autres organismes					50 311	50 311	-
Ressources liées à la générosité du public						-	-
TOTAL	**679 891**		**633 060**	**-**	**87 311**	**134 142**	

Note n°15 : Subventions d'investissement, composition, méthodes d'amortissement

Les subventions d'investissements sont des ressources à caractère durable, des ressources stables permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'entité et d'alimenter sa trésorerie.

A compter de la première application du règlement 2018-06 les subventions d'investissement sont soit reprises au compte de résultat exceptionnel au rythme de l'amortissement des actifs qu'elles ont contribués à financer, que l'actif soit un bien renouvelable par l'association ou non, soit comptabilisées immédiatement en produit exceptionnel à la date d'octroi de la subvention.

Ce choix de méthode comptable s'applique à l'ensemble des immobilisations amortissables financées dans le cadre de projets définis par l'utilisation de fonds dédiés.

Notre entité a choisi de reprendre dans le résultat au rythme de l'amortissement de la quote-part des biens ainsi financés, la subvention d'investissement comptabilisée en fonds propres lors de son octroi, seul le montant net de la subvention étant présenté au bilan.

Le contrat de performance signé avec l'Agence Nationale du Sport (ANS) prévoit le financement de biens comptabilisés à l'actif immobilisé de la Fédération. La part de la subvention finançant ces acquisitions est portée en « subvention d'investissement » afin de permettre une meilleure lisibilité du compte de résultat. En effet, la comptabilisation de cette subvention en produit entraînerait un décalage au niveau du résultat de l'exercice et des exercices à venir tout au long de la durée de l'amortissement des biens financés par l'ANS. Ce reclassement en « Subventions d'investissement » est reporté au compte de résultat selon le même rythme que les dotations aux amortissements des biens financés.

Les comptes des anciennes subventions (de 2000 à 2021) ont fait l'objet d'une régularisation afin de constater leur reprise totale. Cette opération comptable a pour effet de diminuer le solde des comptes de classe 13 tant à l'actif qu'au passif. Le tableau ci-dessous illustre cette opération :

	Solde 01/01/2023	**Augmentation**	**Diminution**	**Solde 01/01/2023**
Subventions d'investissements sur biens renouvelables	7 310 321		6 770 117	540 204
Quote-part de Subventions d'investissements virés au compte de résultat	- 6 857 956	6 770 117		- 87 839
	452 365	**6 770 117**	**6 770 117**	**452 365**

Variation au cours de l'exercice 2023 :

	Solde 01/01/2023	**Augmentation**	**Diminution**	**Solde 31/12/2023**
Subventions d'investissements sur biens renouvelables	540 204	342 795		882 999
Quote-part de Subventions d'investissements virés au compte de résultat	- 87 839		- 505 747	- 593 586
	452 365	**342 795**	**- 505 747**	**289 413**

Note n°16 : Emprunts

Achat Matériel Professionnel pour un montant de 112 380€ en date 08/03/2022 sur une durée de 36 mois et ce pour l'acquisition de matériel informatique.

Emprunts	**Montant Contracté**	**Capital restant dû au 31/12/23**	**Échéances à - de 1 an**	**Échéances à + 1an et (-) de 5 ans**	**Échéances à + de 5 ans**
BRED - 0682 8914	112 380	44 084	37 757	6 327	

Note n° 17 : Découverts Bancaires

La Fédération ne détient aucun découvert bancaire au 31 décembre 2023 dans nos établissements financiers

Note n° 18 : Créances Clients, Usagers et comptes rattachés

	BRUT
CLIENTS AVANCE ET ACOMPTES RECU S/ COMMANDES	0
CLUBS CREDITEURS	0
RABAIS REMISES RISTOURNES ACCORDES	81 409
TOTAL	81 409

Note n°19 : Dettes Fournisseurs et comptes rattachés

FOURNISSEURS	BRUT 2023
FOURNISSEURS	1 127 270
FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS	30 914
FOURNISSEURS ECHANGE DE BIENS	0
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	251 663
TOTAL	1 409 847

Note n°20 : Dettes fiscales et sociales

DETTES FISCALES	70 286
TAXE SUR SALAIRES	23 332
TVA A PAYER	717
AGEFIPH (Travailleurs Handicapés)	6700
IMPOT (CVAE & PRORATA TVA)	30 174
ETAT – CHARGE A PAYER	9 363
SUBVENTIONS - PART DUE	0
DETTES SOCIALES	740 762
URSSAF	117 874
AG2R (EX REUNICA-EX RESURCA)	50 614
EFFORT A LA CONSTRUCTION	0
FORMATION CONTINUE	0
PERSONNEL - PROVISION POUR PRIMES	150 000
PERSONNEL - COMPTE EPARGNE TEMPS	150 991
CONGES PAYES - PERSONNEL	243 055
ETAT, IMPOT A LA SOURCE	26 552
TAXE APPRENTISSAGE	1 676
SALAIRE - DUE	0
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	811 048

Note n°21 : Autres Dettes

CHARGES A PAYER	
CAP - VIE FEDERALE	85 640
BON ACHATS CLUBS	81 410
CREDITEURS	9 208
TOTAL	176 258

Note n° 22 : Etat des Dettes

Etats des Dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts Obligataires Convertibles				
Autres Emprunts Obligataires				
Emprunts auprès des établissement de crédit				
-> à 1 an minimum à l'origine	44 084	37 757	6 327	
-> à plus d'un an à l'origine	-	-	-	
Emprunt & Dettes Financières diverses	-	-	-	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
-> Dettes Fournisseurs	1 378 933	1 378 933		
-> Fournisseurs d'Immobilisations	30 914	30 914		
Dettes Fiscales & Sociales				
-> Personnel & Comptes Rattachés	544 170	544 170		
-> Sécurité Social & Autres Organismes Sociaux	226 748	226 748		
-> Impots sur les Bénéfices	-	-		
-> TVA	717	717		
-> Autres	39 537	30 174		
Autres Dettes	176 258	176 258		
Produits Constatés d'Avance	874 640	874 640		
TOTAL	**3 316 001**	**3 309 674**	**6 327**	**-**

Note n°23 : Produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
DIVERS PRODUITS (dont PARTENARIATS ET SUBVENTIONS)	209 000
LICENCES ADULTES et PRIMO	507 144
LICENCES JEUNES et PRIMO	158 496
TOTAL	874 640

D – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note n°24 : Transferts de charges

TRANSFERT DE CHARGES	
TRANSFERT DE CHARGES S/ SALAIRES	7 449
REMBOURSEMENT DE FRAIS & MISSIONS	121 132
REMBOURSEMENT D'ASSURANCES	2 233
TRANSFERT DE CHARGES SOCIALES	11 861
REMBOURSEMENT DIVERS CLUBS	-
TOTAL	142 675

Note n°25 : Produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	228 173
PRODUITS EXCEPTIONNELS S/EX ANTERIEURS	2 352
VENTE DE MATERIEL HORS TAXES 20 %	52 395
QUOTE PART SUBVENTION INVESTISSEMENT	277 574
TOTAL	560 494

Note n°26 : Charges exceptionnelles

CHARGES EXCEPTIONNELLES	
AMENDES ET PENALITES	169
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	202 172
CHARGES EXCEPTION. / EX. ANTERIEURS	98
TOTAL	202 438

Notes n°27 : Aides Financières

AIDES FINANCIERES AU "RESEAU"	Exercices 2023	Exercices 2022	Exercices 2021
AIDES AUX LIGUES	2 003 725	1 995 544	1 842 893
AIDES AUX CLUBS S/ EVENEMENTS	215 755	831 647	524 893
AIDES AUX POLES	252 320	276 200	258 527
TOTAL	2 471 800	3 103 391	2 626 313

Les montants présentés ici font abstraction des subventions allouées directement perçues par les tiers.

E – AUTRES INFORMATIONS

▪ **Effectif ETP de l'année 2023.**

ETP	2023	2022
PERMANENTS	36.60	34.15
KINES MEDECIN	0.78	1.21
	37.38	35.36

▪ **Les engagements de retraites et avantages assimilés :**

Notre entité ne provisionne pas son engagement dont les principales caractéristiques et hypothèses retenues pour leur estimation à la date de clôture sont précisées ci-après :

La provision pour l'engagement envers les salariés en matière d'indemnités de départ en retraite au 31 décembre 2023, n'est pas portée au compte de résultat mais a été calculée. Son montant est de 216 796.50 €.

Les calculs ayant servi de base sont :

- un taux d'actualisation brut de 3.20% ;
- un taux de départ volontaire à la retraite à l'âge légal de 100% ;
- Age de départ en retraite 60-67 ans ;
- Turnover faible.

▪ **Informations relatives à la rémunération des dirigeants. (Rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions…)**

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, la rémunération versée au cours de l'exercice 2023 aux trois plus hauts cadres dirigeants s'est établie à 97 065 € brut.

▪ **Honoraires des commissaires aux comptes**

Les honoraires de nos commissaires aux comptes sont contractualisés à hauteur de 25 520€ HT.
Une provision a été faite de 17 000€ dans les comptes, dans l'attente de la facture définitive.

▪ **Engagements hors bilan**

1. Il n'y aucun engagement financier donné et reçu.
2. Les engagements pris en matière de Crédit-Bail :

RETRAITEMENTS DE CREDIT BAIL					
	Terrains	**Constructions**	**Installations matériel et outillage**	**Autres**	**Total**
Valeur d'origine	-	-	46 570	-	32 330
Amortissements					
- Cumuls exercices antérieurs	-	-	-	-	-
- Dotation de l'exercice	-	-	-	-	-
Sous-total	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Redevances payées					
- Cumuls exercices antérieurs	-	-	34 062	-	34 062
- Dotation de l'exercice	-	-	15 168	-	15 168
Sous-total	**-**	**-**	**49 230**	**-**	**49 230**
Redevances restant à payer					
- A un an au plus	-	-	410	-	410
- A cinq ans au plus	-	-	-	-	-
- A plus de cinq ans	-	-	-	-	-
Sous-total	**-**	**-**	**410**	**-**	**410**
Valeur résiduelle					
- A un an au plus	-	-	-	-	-
- A plus d'un an et 5 ans au plus	-	-		-	-
- A plus de cinq ans	-	-	-	-	-
Sous-total	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Montant pris en charge dans l'exercice	**-**	**-**	**49 230**		**49 230**

▪ **Informations relatives aux opérations d'échange de biens.**

Les opérations d'échange de bien n'ayant pas d'impact sur le résultat, elles n'ont pas été inscrites en comptabilité.

▪ **Evaluation des contributions volontaires en nature.**

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services

Une contribution est une participation, sous quelque forme que ce soit, à la réalisation d'une œuvre commune.
L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire. Ces apports ou affectations sont comptabilisés en charge à la date de signature de la convention ou des statuts. Les apports ou affectations sont soit en numéraire soit en nature. Les apports en nature correspondent à l'apport de tout bien qu'il soit matériel ou immatériel autre que l'argent.

La valorisation des apports de biens ou autres services se fait par référence au coût réel comme, par exemple, la valeur locative des mises à disposition de locaux.

Notre entité a décidé de ne pas comptabiliser les contributions volontaires en nature (CVN). Les motifs de notre décision sont les suivants :
Les deux conditions suivantes devant être remplies ne le sont pas :

- La nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité ;
- L'entité est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature. »